

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
 Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
 Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_164V2

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DEUX OCTOBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **26/09/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
32	9	7	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POINY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmy COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Monsieur Moussa SAÏD, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Anne CANAGUY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Stéphanie POINY TOPLAN, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Madame Sylvie PAYET, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_164V2

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Le projet de Décision Modificative n°1 au budget principal pour l'exercice 2025 propose des ajustements aux crédits votés au Budget 2025.

Par section, la ventilation du projet de décision modificative n°02 s'élève à (-) 2 570 310.00 € et se présente comme suit :

- Fonctionnement : (+) 491 240.00 €
- Investissement : (-) 3 061 550.00 €.

Ainsi, le budget 2025 du budget principal s'élève à 139 321 248.43 €, réparti entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : 101 287 072.48 €
- Investissement : 38 034 175.95 €

		PREVISIONS BUDGETAIRES 2025 (BP + RAR 2024 + BS)	DM 1 2025	Total Budget 2025
Fonctionnement	Dépenses	100 795 832,48	491 240,00	101 287 072,48
	Recettes	100 795 832,48	491 240,00	101 287 072,48

Investissement	Dépenses	41 095 725,95	-3 061 550,00	38 034 175,95
	Recettes	41 095 725,95	-3 061 550,00	38 034 175,95

Global	Dépenses	141 891 558,43	-2 570 310,00	139 321 248,43
	Recettes	141 891 558,43	-2 570 310,00	139 321 248,43

Concernant la section de fonctionnement, les ajustements proposés concernent pour l'essentiel les chapitres suivants :

En dépenses :

Chapitre	Libellé	Ajustement de	Commentaires

		crédits	
011	Charges générales	262 320,00	Communication + 70k€, Déplacements + 72k€ (Audit SPL + 36k€), Eco (Capsules vidéos + 13k€), Logistique (+ 50k€-local PLIE), RH (formations + 13k€, accident de travail + 22k€), Est aventure Trail (- 60k€), Entretien du site de la pyramide (+ 30k€)
014	Atténuation de produits	30 500,00	Dégrèvements Taxe Gemapi (+30 k€)
65	Charges de gestion	916 350,00	Syndic +340 k€, SPANC +370 k€, GIP PPIEBR +40k€, Est aventure Trail (+60 k€), Entretien du site de Cayenne (+ 77k€)
023	Virement	-717 930,00	Ajustement du virement à la section d'investissement
TOTAL		491 240,00	

En recettes :

Chapitre	Libellé	Ajustement de crédits	Commentaires
70	Produit des services	351 250,00	Remboursement de personnel mis à disposition du budget de l'eau potable (+360 k€), remboursement errance animale (-25 k€)
74	Dotations et subventions	-30 710,00	RH (remboursements ASP (-)120 k€), subventions Environnement (+70 k€) et PCAET (+18 k€)
013	Atténuations de charges	26 000,00	Remboursement trop versé charges SS (+24 k€)
75	Produits de gestion	144 700,00	Annulation de rattachements (+ 140 k€)
TOTAL		491 240,00	

S'agissant de l'investissement, les principaux ajustements concernent :

En dépenses :

Chapitre	Libellé	Ajustement de crédits	Commentaires
20	Immobilisations incorporelles	-317 600,00	Environnement (-70 k€), Etudes Déplacements (-82 k€), Logiciels (+43 k€)
204	Subventions d'équipement	102 150,00	Aides aux entreprises post-Garance (+229 k€), GIP Port Est (+58.5 k€), SYDNE (-200 k€)
21	Immobilisations corporelles	466 300,00	Acquisition de bus (+867 k€), Dispositif CLIIINK (+253 k€), Sécurisation des bornes à verre (-607 k€), Déchèterie

			mobile Slaazie (-218 k€), Bornes enterrées (-200 k€), Cyclone Garance (+371,6 k€)
23	Immobilisations en cours	-3 515 300,00	Réhabilitation décharge Ravine Sèche (-2 M€), Cyclone Garance (+146,3 k€), TCSP Villèle (-500 k€), TCSP Jean Jaurès (- 500 k€)
27	Immobilisations financières	7 400,00	Cautions bancaires (PLIE et Ressourcerie)
040	Opérations d'ordre		Ajustement des subventions transférables
041	Remb. Avances travaux	195 500,00	Ajustement des remboursements d'avances sur travaux
TOTAL		-3 061 550,00	

En recettes :

Chapitre	Libellé	Ajustement de crédits	Commentaires
10	Dotations, fonds divers et réserves	-1 000 000,00	Ajustement du FCTVA
13	Subventions d'équipement	-1 247 905,00	Ajustement des subventions à percevoir en 2025 au regard de l'avancement des opérations
16	Emprunts et dettes	-382 315,00	Ajustement du besoin d'emprunt pour 2025
024	Cessions	91 600,00	Cessions de véhicules (+ 56k€) et de terrains (+ 36k€)
041	Remb. Avances travaux	195 000,00	Ajustement des remboursements d'avances sur travaux
021	Virement	-717 930,00	Ajustement du virement à la section d'investissement
TOTAL		-3 061 550,00	

- **VU** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique,
- **VU** l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,
- **VU** l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'organe délibérant d'apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 26 « Pour », 15 « abstentions »

- **D'ADOPTER** au niveau du chapitre, le projet de décision modificative n°01 de l'exercice 2025 du "budget principal" annexé au présent rapport,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY